



Syndicat national des activités physiques et sportives

Flash Infos n° 19-07 12 décembre 2019

POURQUOI TOUS EN DRAJES⁽¹⁾ ?

Suite à la publication du rapport des tiers de confiance, il nous semble important de dénoncer les propositions qui ont été faites sur la base d'une **consultation et propositions orientées** réalisée auprès d'une majorité de présidents de fédération (25), DTN (23), conseillers du cabinet (4) sans réelle prise en compte des propositions faites par les organisations syndicales et le « collectif des 1000 ».

Cette consultation, orientée, s'est ponctuée par **des propositions « hors sol »** qui ne prend pas en compte la réalité de terrain vécue par les professeurs de sports et conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, tous personnels techniques et pédagogiques sport (PTP sport) dans les différents champs du développement, de la formation et du haut niveau.

De ce fait, nous dénonçons les propositions faites dans le rapport des tiers, à savoir :

- nous rejetons l'autorité hiérarchique des DTN qui isolerait les CTS des services déconcentrés et affaiblirait leur autonomie vis-à-vis du pouvoir fédéral,
- nous rejetons l'affectation de tous les CTS au sein d'un service à compétence nationale qui conduirait au détachement à l'Agence nationale du sport et qui aboutirait à séparer les PTP dans des entités publiques/privée qui entraînerait une extinction à terme du corps des PTP,
- nous rejetons la compensation financière et le détachement volontaire des CTS auprès des fédérations qui affaiblirait le rôle de l'État notamment auprès des bénévoles qui nécessitent le soutien d'experts dans une démarche éthique et autonome de toute autorité fédérale.

Malgré de nombreuses propositions qui s'orientent vers une privatisation du service public du sport, nous sommes favorables à la création d'une École nationale des cadres qui répond aux besoins spécifiques des PTP dans le cadre de leur évolution de carrière.

POURQUOI LE SNAPS EST FAVORABLE À L'AFFECTATION DES PTP EN DRAJES ?

Cette proposition représente l'unique alternative réaliste, à ce jour, afin de préserver les différents services et l'ensemble des missions jeunesse et sports indispensables à une réelle politique publique d'État. Elle permettra avec le retour du concours de recrutement des PS de poursuivre les missions de services publics indispensables pour un accès à la pratique du sport pour tous.

Nous avons bien conscience que cette perspective d'affectation en DRAJES induit certaines interrogations notamment sur les futures missions et sur la gestion des PTP qui semble poser, pour certains, une difficulté. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé avec l'ensemble des OS la création d'une RH spécifique jeunesse et sports afin de répondre aux spécificités de gestion de nos métiers et missions. Cette RH spécifique J&S qui intègre le pôle éducatif a été actée lors du dernier Comité technique ministériel.

En outre, suite aux différentes tractations avec les représentants de la direction des sports et du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse nous avons obtenu la garantie de la continuité des missions des PTP dans le cadre de cette évolution structurelle imposée par le gouvernement actuel.

Cher(e)s collègues vous pouvez compter sur le SNAPS et l'ensemble de vos représentants afin de défendre les intérêts de l'ensemble des collègues engagés, pour la majorité d'entre nous, par vocation afin d'assurer des missions de service public dans l'intérêt du plus grand nombre.

(1) Direction régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et du sport



Le SNAPS continue de défendre le service public du sport avec des PTP engagés chaque jour pour le préserver !

Syndicat national des activités physiques et sportives
Maison du Sport Français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS cedex 13



Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2019 SNAPS